

curé de la paroisse de Chasselay, à la prière de messire Jean Chausse, curé de la paroisse des Sts Pierre et Saturnin. A été parrain sieur Antoine Boulay, marchand à Lion, et marraine dame Susanne Charrasson, veuve du sieur Chesne Piot, marchand audit lieu, qui ont signé (1).

|                            |       |                       |
|----------------------------|-------|-----------------------|
| Susanne CHARRASSON         | SERRE | BOULAY                |
| C. FONTANELLE, curé susdit |       | LACOMBE, veuve ARMAND |

Suzanne était donc fille d'un bourgeois de Lyon, Michel Serre, de fortune médiocre, mais néanmoins en bonne situation, car nous verrons un peu plus tard les actes de l'état civil gratifier son nom de la particule et le désigner sous le nom de Deserre.

Neuf ans après, Jean-Jacques revenait à Lyon et entra chez M. de Mably, pour y faire l'éducation des deux enfants du prévôt général de la maréchaussée.

Pendant l'année qu'il passa dans cette maison, il eut l'occasion d'y rencontrer M<sup>lle</sup> Serre, alors âgée de vingt ans et dans tout l'épanouissement de sa beauté. Ayant échoué — lui, l'amoureux perpétuel — auprès de M<sup>me</sup> de Mably, qui « ne prit pas garde à ses lorgneries et à ses soupirs », le jeune précepteur adressa sans doute ses hommages à la belle Suzanne ; on peut même présumer qu'il réussit à se faire recevoir dans la maison du négociant lyonnais, non toutefois comme prétendant avoué, puisqu'il n'avait aucune situation à faire valoir aux yeux des parents.

Au surplus, Rousseau nous apprend lui-même qu'il était « bien éloigné de songer au mariage ». C'est donc, avec

---

(1) Archives de la ville. Registre 608, paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, année 1720. Suzanne eut une sœur, Marie-Françoise, née l'année suivante, 1721, dont il n'est point parlé dans la suite.